



Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale
22 septembre 2011
Français
Original: anglais

Groupe d'examen de l'application Poursuite de la reprise de la deuxième session Marrakech (Maroc), 25 octobre 2011

Ordre du jour provisoire et annotations

Additif

Annotations

1. Questions d'organisation

a) Ouverture de la session

La poursuite de la reprise de la deuxième session du Groupe d'examen de l'application sera ouverte le mardi 25 octobre 2011, à 10 heures, dans la salle plénière II (Toubkal) du complexe Palmeraie Golf Palace à Marrakech (Maroc).

b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Le projet d'organisation des travaux de la poursuite de la reprise de la deuxième session (voir annexe) a été établi conformément aux instructions données par le Groupe d'examen de l'application à la première partie de sa deuxième session, tenue du 30 mai au 2 juin 2011, pour lui permettre d'examiner les points de l'ordre du jour dans les limites du temps alloué et compte tenu des services de conférence disponibles.

À la première partie de sa deuxième session, le Groupe d'examen de l'application est convenu que, dans l'attente d'une décision de la Conférence des États parties sur la participation des observateurs, des invitations à la poursuite de la reprise de la deuxième session du Groupe seraient envoyées de la même manière que pour la première partie de la session.

Les ressources disponibles permettront la tenue de deux séances plénières, avec des services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.



2. Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption: suivi de la deuxième session, l'accent étant placé sur l'examen des rapports thématiques consacrés aux chapitres III et IV de la Convention

Des rapports thématiques sur l'application regroupant les informations les plus courantes et pertinentes contenues dans les rapports d'examen de pays seront élaborés par le secrétariat et soumis au Groupe d'examen de l'application. Compte tenu des retards constatés dans la finalisation des rapports d'examen de pays pendant la première année du cycle d'examen, les rapports thématiques n'étaient pas disponibles dans toutes les langues officielles à la reprise de la deuxième session du Groupe. Ce dernier a par conséquent décidé de poursuivre la reprise de sa deuxième session pour examiner les rapports thématiques.

3. Autres questions

En examinant le point 3 de l'ordre du jour, le Groupe voudra peut-être aborder d'autres questions en suspens.

4. Conclusions et recommandations

À la reprise de sa deuxième session, le Groupe d'examen de l'application a décidé d'ajouter à son ordre du jour un point intitulé "Conclusions et recommandations". Le Groupe examinera les conclusions et recommandations qu'il a formulées depuis sa première session de manière à donner toute l'attention voulue aux résultats de ses travaux, afin de les transmettre comme il convient à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, conformément à son mandat.

5. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Groupe d'examen de l'application

Le Groupe d'examen de l'application examinera et approuvera l'ordre du jour provisoire de sa troisième session, qui sera élaboré par le secrétariat en consultation avec le Président.

6. Adoption du rapport du Groupe d'examen de l'application sur les travaux de la poursuite de la reprise de sa deuxième session

Le Groupe d'examen de l'application adoptera un rapport sur les travaux de la poursuite de la reprise de sa deuxième session dont le projet sera rédigé par le secrétariat.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé ou description</i>
Mardi 25 octobre		
10 heures-13 heures	1 a)	Ouverture de la session
	1 b)	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	2	Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption: suivi de la deuxième session, l'accent étant placé sur l'examen des rapports thématiques consacrés aux chapitres III et IV de la Convention
15 heures-18 heures	3	Autres questions
	4	Conclusions et recommandations
	5	Ordre du jour provisoire de la troisième session du Groupe d'examen de l'application
	6	Adoption du rapport